

L'équipe du Détour

Véronique Murphy,

Coordonnatrice, services éducatifs

Chantal Durocher

Directrice responsable du service

Karine Lemieux

Directrice adjointe responsable du service

Marie-Eve Alarie

Agente de réadaptation

Jonathan Louis

Enseignant

Todor Mashev

Technicienne en éducation spécialisée



Le Détour

2022-2023

Service-répit suspension plus de cinq jours



705, Chemin du Trait-Carré

Laval (Québec)

H7N 1B3

(450) 662-7000 poste 3145

Déroulement type d'une journée (horaire varie durant la semaine)

8h00 à 9h00	Arrivée des élèves et période 1
9h00 à 9h10	pause
9h10 à 10h10	Période 2
10h10 à 10h25	Pause
10h25 à 11h25	Période 3
11h25 à 12h05	Dîner/Pause
12h05 à 13h05	Période 4
13h05 à 13h20	pause
13h20 à 14h20	Période 5
14h20 à 14h30	Routine de départ

- ◇ L'horaire prévoit la prise en charge complète du jeune de son arrivée jusqu'à la fin des classes, soit de 8h00 à 14h30.
- ◇ Les parents assument la responsabilité du transport.
- ◇ L'intervention auprès des élèves comporte un suivi académique, des périodes d'éducation physique et à la santé, et des ateliers centrés sur les habilités sociales.
- ◇ Tout au long de son passage au Détour, l'élève demeure sous la responsabilité de son école d'origine.
- ◇ Selon l'atteinte d'objectifs fixés à son entrée au Détour, le jeune est appelé à réintégrer progressivement l'école.

Le Détour c'est ...

- ◇ Un service personnalisé à effectif réduit pour les élèves ayant des difficultés d'adaptation posant entrave à leur développement.
- ◇ Un endroit permettant au jeune de bénéficier d'un accompagnement soutenu dans le but de l'amener à s'engager dans une démarche de prise de conscience et de changement.
- ◇ Un programme individualisé s'inscrivant dans la démarche de soutien mise en place dans l'école d'origine.

Les objectifs du Détour

- ◇ Fournir un endroit neutre à l'élève afin de le sécuriser et de l'aider à vivre une période de crise de façon constructive.
- ◇ Favoriser le lien d'attachement entre l'élève et les adultes de son environnement pour favoriser le retour à son école d'appartenance.
- ◇ Mettre en place un cadre bienveillant et structuré pour contribuer à rebâtir le lien de confiance entre l'élève et le milieu scolaire et ainsi favoriser sa motivation et sa persévérance.

Modalités de fonctionnement

- ◇ L'élève est admis pour une durée d'environ 3 semaines selon la nature de la situation problématique et son engagement dans la démarche.